

La Lettre de la RMF UE



Serrons-nous les coudes ...



Tant la crise économique que des raisons historiques et géographiques doivent nous conduire à poursuivre l'expression de notre solidarité commune. C'est en ce sens que les candidatures de la Croatie, de la Serbie, de l'Albanie, de la Macédoine et du Monténégro à l'Union européenne ou celle de la Bosnie-Herzégovine pour le Plan d'action pour l'adhésion (MAP) de l'OTAN sont des signes tangibles de l'attrance exercée par ces organisations et gages d'un avenir pacifique dans une zone d'Europe à l'histoire par trop mouvementée.

Discrètement mais non sans grande efficacité, la KFOR (OTAN) et [EULEX Kosovo](#) (Union européenne) poursuivent ensemble et dans des registres spécifiques et complémentaires, l'aide de la communauté internationale à cette région où un conflit majeur débuta à nos portes au siècle dernier.

A l'opposé d'une tentation isolationniste, la mise en œuvre de la politique européenne de sécurité et de défense commune vise avec pragmatisme à manifester notre solidarité ... même en période de difficultés.

Général de corps aérien Patrick de Rousiers

Chef des représentations militaires françaises auprès des Comités militaires de l'UE et de l'OTAN,
Conseiller militaire des Ambassadeurs auprès du CoPS et auprès du Conseil de l'Atlantique Nord

PCRD – La dualité civilo-militaire dans la recherche et la technologie



Le Programme Cadre pour la Recherche et le Développement technologique (PCRD ou *Framework Program*) est un programme de recherche civil conduit par la [Commission européenne](#). Il pilote des aides et des financements de l'Union européenne qui visent à soutenir et développer l'Espace Européen de la Recherche (EER). Les axes de recherche sont approuvés par le Conseil. Deux volets spécifiques « [Sécurité](#) » et « [Espace](#) » sont

inclus. Ils sont coordonnés avec la recherche militaire et réalisés en coopération avec [l'Agence européenne de défense](#). Le 7^{ème} PCRD (2007-2013) consacre 1,4 milliard d'euros au volet « Sécurité », soit 200 millions par an. Les activités portent sur quatre domaines relatifs aux missions de sécurité présentant une valeur ajoutée européenne (protection contre le terrorisme et la criminalité, catastrophes naturelles, risques NRBC, sécurité des citoyens, moyens de surveillance des frontières, rétablissement de la sécurité en cas de crise). S'agissant du domaine spatial, on retrouve la participation au financement du projet [GMES](#) « surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité » ([ici vidéo](#)). Ce projet dispose d'un véritable potentiel d'application au service de la Politique de sécurité et de défense commune ([PSDC](#))

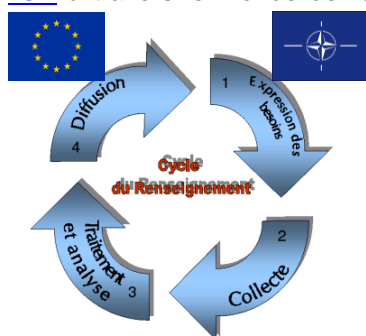
Le Traité de Lisbonne donne des compétences accrues à l'UE en matière de défense. Le 8^{ème} PCRD (2014-2020) pourrait ainsi se voir doter d'un volet « Défense », comme l'a proposé le ministre français de la Défense lors du conseil des affaires étrangères du 26 avril dernier ■



Le renseignement dans l'UE et l'OTAN

L'Union européenne et l'[OTAN](#) disposent de leur chaîne de renseignement propre. Au niveau stratégique, elles sont alimentées par les agences de renseignement des Etats membres au titre de contributions volontaires ou de réponses aux requêtes faites par les structures des deux organisations.

Ainsi, les agences de renseignement civiles et militaires des 27 Etats membres alimentent respectivement des organes spécialisés tels que le SITCEN ([newsletter n°15](#)) et l'[EMUE](#). La création du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) offre de nouvelles opportunités en matière de renseignement. Le regroupement de ces organes dans le SEAE devrait faciliter les échanges et offrir une meilleure capacité d'analyse. La mise en place de plus de [130 délégations de l'UE](#) à travers le monde devrait lui donner accès à des sources d'informations supplémentaires. A l'OTAN comme à



l'UE, le renseignement résultant de contributions volontaires nationales est utilisé principalement pour la conduite des opérations ou les évaluations de situation à caractère politique. De plus, chaque organisation élabore par consensus entre ses membres un renseignement spécifique qui est notamment utilisé pour la planification de forces (développements capacitaires), la planification des opérations (évaluation de la menace) ou encore la prise de décision.

La structure de commandement permanente de l'OTAN lui confère une chaîne de renseignement qui se prolonge aux niveaux opératif et tactique. De son côté, l'UE active une chaîne de renseignement ad hoc, selon la nature de l'opération et le choix de la structure de commandement ■

Le Focus du mois

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Conformément aux dispositions du Traité de Lisbonne ([article 27](#)), le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ([HRAEPS](#)), Mme Ashton, va bientôt pouvoir s'appuyer sur le Service européen pour l'action extérieure ([voir note du Secrétariat général](#)).

Placé sous son autorité, le SEAE a pour vocation de renforcer l'Union européenne sur la scène internationale, d'accroître sa visibilité, et de faciliter la conduite de la Politique de sécurité et de défense commune ([PSDC](#)). Il devra également assister le président du [Conseil européen](#), Mr Van Rompuy, le président et les membres de la [Commission européenne](#) dans l'exercice de leurs fonctions respectives dans le domaine des relations extérieures, tout en coopérant étroitement avec les Etats membres.

Il est prévu que le HRAEPS nomme à la tête du Service, entité *sui generis*, un secrétaire général et deux secrétaires généraux adjoints. Le SEAE devrait s'organiser autour de plusieurs directions : une structure unique regroupant des départements géographiques (couvrant toutes les régions et tous les pays) et thématiques ainsi que les délégations de l'Union à l'étranger et auprès des autres organisations internationales ([newsletter n°13](#)), une direction « gestion des crises et planification » regroupant l'ensemble des instruments de gestion de crise de l'Union (Capacité civile de planification et de conduite - [CPCC](#), Direction de la planification et de la gestion de crises - [CMPD](#), Etat-major de l'Union européenne - [EMUE](#), Centre de situation conjoint - [SITCEN](#)), et une direction générale pour le fonctionnement courant.

Le SEAE devrait être conçu comme un organe autonome, distinct de la Commission et du Secrétariat général du Conseil. Son personnel proviendra de trois origines, à savoir les services compétents du Secrétariat général du Conseil, de la Commission ainsi que ceux des Etats membres. Il devrait par ailleurs disposer d'une véritable autonomie budgétaire.

La mise en place du SEAE fait actuellement l'objet de consultations entre Mme Ashton et le [Parlement européen](#). L'enjeu est de taille. Il faut donc prendre le temps nécessaire pour que soit trouvé un juste équilibre entre le communautaire, l'intergouvernemental et l'expression du contrôle démocratique que représente le Parlement européen. ([Ici la vidéo de présentation du SEAE par Mme Ashton](#)).

A plus long terme, Catherine Ashton devrait présenter un premier rapport au Conseil sur le fonctionnement du SEAE en 2012, avec pour objectif d'opérer des ajustements au plus tard en 2014 ■

Agenda**14 juin 2010**

Conseil des ministres de la Défense

14-18 juin 2010

EUROSATORY

16-25 juin 2010

Exercice MILEX 10

17-18 juin 2010

Conseil européen

1^{er} juillet 2010Début de la [présidence belge](#)

Actualité

EUTM SOMALIA – point de situation(Voir ici la [vidéo des premières images du lancement de la mission](#))

Dans le cadre de son soutien politique au Gouvernement Fédéral de Transition (GFT) afin qu'il puisse améliorer son fonctionnement et mieux servir la population somalienne, l'Union européenne s'est engagée à contribuer au renforcement du secteur de sécurité en Somalie ([Newsletter n°14](#)). Dans ce but, elle a lancé le 7 avril 2010 ([voir la vidéo](#)) ([décision du Conseil 2010/96/PESC](#)) la mission de formation « EUTM Somalia ». Cette première mission non exécutive¹ militaire de l'UE a débuté le 28 avril 2010 sur le camp militaire d'entraînement de Bihanga en Ouganda. Les 150 instructeurs ([voir la vidéo du contingent espagnol](#)) à pied d'œuvre depuis le 23 avril ont d'abord suivi un stage de mise en condition destiné à les familiariser avec le terrain et à uniformiser les programmes d'enseignement et d'entraînement. Les travaux d'infrastructure importants financés par l'UE (2,4 Millions d'euros) ont permis de rénover les conditions de logement des recrues somaliennes, la construction d'un centre médical et d'une piste sommaire pour les évacuations médicales d'urgence et, enfin, un camp d'entraînement au combat en zone urbanisée. La sélection des recrues est effectuée par l'[AMISOM](#) en étroite collaboration avec le GFT. Cette formation a pour but de reconstituer l'ossature de l'armée somalienne en formant des soldats avec leurs cadres de contact, officiers et sous-officiers (chefs de section et chefs de groupe). Le financement des salaires pendant l'instruction et après leur retour à Mogadiscio, ainsi que l'équipement (uniformes et armes) sont également prévus en étroite collaboration avec les autorités ougandaises et le département d'état américain. Tout a été mis en œuvre pour que l'entraînement soit le plus réaliste possible et que les recrues formées puissent être directement aptes à remplir les missions qui leur seront confiées ■



¹ Le terme « non exécutif » signifie que l'UE intervient sans mandat international mais sur invitation de l'Etat hôte. L'usage de la force est donc limité par définition à la légitime défense.

Entretien avec Le Vice-Amiral d'Escadre Patrick HEBRARD, membre des *Wise Pen*



La carrière du Vice-Amiral d'Escadre Patrick Hébrard s'équilibre entre des commandements opérationnels et des emplois de niveau international, stratégique et politico-militaire.

Pilote de [l'aéronautique navale](#), il connaît une première partie de carrière riche, qui le mène du commandement de la [flottille 14F](#) (Super-Étendard) en 1986 jusqu'à celui du [porte-avions « Clemenceau »](#) de 1995 à 1997. Durant toutes ces années, il participe à plusieurs opérations extérieures, notamment dans le Golfe en 1990-1991, au Liban ou en Bosnie. Il sert par la suite à [l'Etat-major de la Marine](#) en tant que chef de projet porte-avions nucléaire, puis à l'Etat-major des Armées ([EMA](#)) comme Chef du Centre opérationnel interarmées (COIA), comme chargé de mission auprès du CEMA, puis comme sous-chef « Opérations ». De 2005 à 2007, il occupe la fonction d'Inspecteur des Forces en

Opérations et de la Défense du Territoire ([IFODT](#)).

Breveté de l'Ecole supérieure de guerre navale, totalisant 2500 heures de vol et 250 appontages, l'amiral Hébrard a été auditeur du Centre des hautes études militaires et de l'Institut des hautes études de la défense nationale en 1994.

Il est aujourd'hui associé chez PBH Consulting, et chercheur associé à la fondation pour la recherche stratégique.

1. Amiral, de 2003 à 2005, vous avez occupé les fonctions de sous-chef « opérations » à l'Etat-major des Armées. Quelles relations entreteniez-vous durant cette période avec la Politique européenne de sécurité et de défense (aujourd'hui PSDC) ?

Avant d'être sous-chef « opérations » à l'EMA, j'ai été affecté au COIA comme adjoint du Général Delors, puis chef du centre de 2000 à 2002. J'ai ensuite été chargé par le CEMA de transformer le COIA pour lui permettre de fournir un noyau-clé d'OHQ à l'Union européenne. Le Centre de planification et de conduite opérationnelle (CPCO) devait être créé à l'été 2003 avec une montée en puissance étalée sur trois ans. Mais en juin 2003, l'UE décidait d'une intervention en Ituri, l'opération [Artemis](#), la France s'étant proposée comme nation cadre. Il a donc fallu anticiper sur le calendrier prévu. Comme sous-chef Opérations ensuite, j'ai accompagné cette montée en puissance avec l'installation du PC de l'OHQ au Mont Valérien. Il y a eu également la création des [Battle Group 1500](#) et les missions [Concordia](#) en Macédoine et [EUFOR](#) en Bosnie ([vidéo EUFOR](#)). Fin novembre 2005, comme IFODT, j'ai dirigé l'OHQ pendant le dernier des exercices militaires (MILEX), visant à tester le processus décisionnel, la planification et la montée en puissance d'un OHQ et d'un FHQ dans la version la plus dimensionnante. Cette période a donc été très active, même si ces avancées se sont faites discrètement, l'attention des médias étant plutôt attirée par les opérations en Afghanistan, en Iraq et en Côte d'Ivoire.

2. En tant que membre de l'équipe des *Wise Pen* de l'Agence européenne de défense (AED), vous avez participé à l'élaboration d'un rapport sur la surveillance maritime qui a été rendu le 26 avril dernier. Qu'est-ce au juste ? Dans quel but cette équipe a-t-elle été constituée ? Quel a été votre périmètre d'action ? Quels sont les différents acteurs que vous avez pu rencontrer ?

En accord avec la Commission, l'AED a mandaté une équipe de 5 amiraux de 5 pays européens pour proposer des améliorations dans le domaine de la surveillance maritime. Nous avons eu une totale liberté d'action pour mener nos travaux. Nous avons rencontré [l'Etat-major de l'UE](#) à plusieurs reprises, et les représentants de [l'OTAN](#). Toutefois il nous est apparu très vite que la surveillance maritime concernait essentiellement des acteurs civils : transport, pêche, plaisance, activités offshore et qu'il nous fallait donc rencontrer toutes les directions et agences qui coordonnaient ces activités, mais aussi des organisations internationales comme l'Organisation maritime internationale ([OMI](#)), le Bureau maritime international ([BIM](#)) ou l'Association internationale de signalisation maritime ([IALA](#)). De plus, il fallait, dans ce dossier initié par la France lors de sa présidence, un soutien politique dans la durée et nous avons rencontré les représentants des présidences successives de la [Suède](#), de [l'Espagne](#) et de la [Belgique](#). Enfin, l'Europe n'est pas un îlot isolé ; ses mers sont partagées avec des pays riverains qui ne font pas partie de l'UE, les navires battant pavillon européen transitent sur toutes les mers du monde, elle compte des départements et des territoires sur tous les océans – la surveillance maritime est donc à envisager de façon globale, ce qui nous a conduit à nous déplacer aux Etats-Unis et au Canada.

3. Quel bilan tirez-vous de cette expérience *Wise Pen* ? Qu'en attendez-vous en termes de réalisations, notamment au profit de la PSDC ? ([Ici la vidéo de présentation du rapport des Wise Pen le 26 avril 2010](#))

Le bilan me semble très positif. Nous avons travaillé en équipe et le document que nous avons remis est vraiment le fruit d'une vision partagée. Nous avons le sentiment que ce document a été bien reçu par les différents acteurs. Nous avons vu des avancées intéressantes depuis l'été dernier (a) le document sur la politique maritime intégrée publié par la Commission, (b) un protocole signé entre l'Agence européenne de sécurité maritime ([EMSA](#)), l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures ([FRONTEX](#)) et [l'Agence communautaire de contrôle des pêches](#), (c) la création, dans plusieurs pays, de Centres d'Information Maritime unique... Notre souhait est que ce mouvement se poursuive et que l'Europe s'organise pour mieux surveiller et protéger ce patrimoine commun qu'est le domaine maritime. Cela implique de travailler en inter-piliers. Le Traité de Lisbonne facilite les choses, mais il ne suffit pas. Il faut aussi faire évoluer certaines habitudes et pour cela convaincre. Si l'Europe parvient à s'organiser, comme dans d'autres domaines, elle aura un modèle à proposer, avec une approche globale et non plus sectorielle. C'est ce qu'elle a commencé à entreprendre dans la lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden ([ATALANTE](#)), en mettant en œuvre tous les outils – non seulement la protection, mais également la formation et le développement. Il y a d'autres endroits où elle peut faire œuvre utile : dans notre document nous évoquons les Caraïbes pour la lutte contre le narcotrafic, mais il y a aussi le Golfe de Guinée.

4. La surveillance maritime est un sujet d'intérêt partagé tant au sein de l'UE que de [l'OTAN](#). Y voyez-vous une opportunité de rapprochement et de synergie entre les deux structures ?

L'UE et l'OTAN sont des organisations de nature différente qui ne disposent pas des mêmes outils. La palette de l'UE est plus large que celle de l'OTAN. Dans notre document, nous insistons sur le fait que la surveillance maritime est à envisager globalement, c'est-à-dire sur l'ensemble des océans. Il y a donc nécessité de partager l'information et nous avons proposé que l'EMSA et *Safe Sea Net* rejoignent le groupe *Maritime safety and security information system* (MSSIS), réseau qui alimente aussi l'OTAN en données. La plupart des Marines européennes bénéficient déjà de ce double abonnement. Il y a donc du sens à partager les données avec l'OTAN. Mais la surveillance n'est pas une finalité en soi. Elle doit permettre d'optimiser les prises de décision et d'agir. Or, ces actions sont d'abord de la responsabilité des pays selon des modalités nationales ou quelquefois régionales, comme en mer Baltique. C'est là que se situe la principale difficulté. La lutte contre la pollution et l'immigration clandestine sont en train de faire évoluer progressivement les mentalités. Mais ce ne sont pas des domaines de compétence de l'OTAN, comme peuvent l'être la lutte contre le terrorisme ou la prolifération. Il faut dépasser certains clivages et développer le concept du *supporting/supported* que nous connaissons bien. Il y a certainement une complémentarité ou une subsidiarité à organiser, mais il faut pour cela que les projets politiques se rejoignent. La répartition des zones entre *Task Forces*, pratiquée dans le Golfe d'Aden, offre une réponse tactique au problème qui convient sur le plan opérationnel. Mais la présence de plusieurs opérations dans une même zone montre qu'il y a aussi un besoin de visibilité politique ■

Liens Internet pour retrouver les articles des numéros précédents sur le [site](#) de la Représentation Permanente



NEWSLETTER N°14 – MARS 2010

- La surveillance maritime
- La nouvelle guerre des mines
- Approche globale Corne de l'Afrique
- Actualité : EUTM SOMALIA
- **Entretien avec le Général Syren, président du Comité militaire de l'UE**

NEWSLETTER N°12 – JANVIER 2010

- Priorités «sécurité-défense» de la présidence espagnole de l'UE
- Le Centre satellitaire de l'Union européenne
- La mise en œuvre du Traité de Lisbonne
- Actualité : La FGE en Afghanistan
- La Cellule d'achat européenne de communication satellite
- Le Commandement européen du transport aérien militaire (EATC)

NEWSLETTER N°10 – NOVEMBRE 2009

- L'UE renforce sa base industrielle et technologique de défense (BITDE)
- Le Comité militaire de l'Union européenne (CMUE)
- L'Approche globale : concept européen de gestion de crise
- Actualité : EUSSR GUINEE BISSAU
- **Entretien avec l'IGA Le Goff, conseiller armement des RP France auprès du COPS et auprès de l'OTAN**

NEWSLETTER N°8 – SEPTEMBRE 2009

- La stratégie européenne de sécurité
- L'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne
- Le Battle group 1500 (BG 1500)
- Actualité : EUJUST LEX Irak

NEWSLETTER N°6 – JUIN 2009

- Le niveau d'ambition de l'UE
- La sous-Commission SEDE du Parlement européen
- Le renseignement à l'UE : une approche civile militaire
- Actualité : Bosnie EUFOR Althéa et EUPM
- **L'équipe de la RMF UE**

NEWSLETTER N°4 – AVRIL 2009

- L'initiative d'interopérabilité aéronavale européenne (IIAE)
- La CPCC : un outil de gestion civile des crises.
- Le commandement des opérations de l'UE
- Actualité: EUMM Géorgie
- **Entretien avec A. Weis, directeur exécutif de l' AED**

NEWSLETTER N°2 – FEVRIER 2009

- Le Collège européen de sécurité et de défense
- Le programme PESD de la Présidence tchèque de l'Union européenne
- Le processus de déclenchement des opérations

NEWSLETTER N°15 – AVRIL 2010

- Le Collège européen de sécurité et de défense – point de situation
- La CMPD : l'outil de planification stratégique civilo-militaire de la PSDC
- Le budget de l'UE
- Actualité : EUBM Moldavie/Ukraine
- **Entretien avec monsieur William Shapcott, chef du SITCEN**

NEWSLETTER N°13 – FEVRIER 2010

- Le projet « ciel unique européen »
- L'approche capacitaire UE - OTAN
- Les Délégations de l'UE
- Actualité : EUPOL COPPS PALESTINE et EUBM RABAH
- **Entretien avec monsieur l'Ambassadeur Falconi, représentant de la France auprès de l'UEO et du CoPS de l'UE**

NEWSLETTER N°11 – DECEMBRE 2009

- Le projet européen d'imagerie spatiale « MUSIS »
- L'OTAN et l'approche globale des crises
- Les exercices et entraînements militaires de l'UE
- Actualité : EUNAVFOR Atalanta
- **Entretien avec le GDI Joana, Conseiller Afrique de J. Solana**

NEWSLETTER N°9 – OCTOBRE 2009

- Le projet hélicoptères
- Le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne
- Le financement des actions PESD et des actions d'accompagnement
- Actualité : EUSECet EUPOL RD Congo
- **Entretien avec madame Roger, représentant de la France au COPS**

NEWSLETTER N°7 – JUILLET/AOUT 2009

- Les capacités civiles et militaires de planification de l'UE
- Les priorités défense et sécurité de la présidence suédoise de l'UE
- L'Etat-major de l'Union européenne
- Actualité : EULEX Kosovo
- **Entretien avec M. von Wogau, ancien pdt de la sous-Commission sécurité défense au Parlement européen**

NEWSLETTER N°5 – MAI 2009

- Partenariats UE/OTAN, UE/UA, UE/ONU
- La DG RELEX de la Commission
- Le développement capacitaire de l'UE
- Actualité : EUPOL Afghanistan
- **Entretien avec le GCA Leakey, directeur général de l'EMUE**

NEWSLETTER N°3 – MARS 2009

- La flotte européenne de transport aérien (EATF)
- L'Etat-major de l'Union européenne (EMUE)
- L'Agence européenne de défense
- Actualité : EUFOR TCHAD/RCA passe la main à la MINURCAT
- **Entretien avec le GA Bentégeat, pdt du CMUE**

NEWSLETTER N°1 – JANVIER 2009

- Le bilan de la PFUE
- La RMF UE, antenne du CEMA à Bruxelles pour la PESD
- Les institutions de la PESD
- Actualité : Gaza